CC de la Basse Automne (Siren : 246000947)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Verberie
Arrondissement	Senlis
Département	Oise
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	02/03/1998
Date d'effet	02/03/1998

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Patrick FLOURY

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	13, rue Saint-Pierre
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	60410 VERBERIE
Téléphone	03 44 38 00 73
Fax	03 44 40 15 32
Courriel	ccbasse.automne@wanadoo.fr
Site internet	www.cc-ba.com

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle avec fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	10 906
Densité moyenne	195,48

Périmètre

Nombre total de communes membres : 6

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
60	Béthisy-Saint-Martin (216000679)	1 139
60	Béthisy-Saint-Pierre (216000687)	3 288
60	Néry (216004424)	702
60	Saintines (216005728)	997
60	Saint-Vaast-de-Longmont (216005934)	646
60	Verberie (216006585)	4 134

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 16

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés *Collecte des ordures ménagères, collecte sélective des matériaux, construction de déchetteries*
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés *Traitement des déchets ménagers*
- Autres actions environnementales *Nettoiement, débroussaillage et élagage de toutes les voiries communales ; Aménagement, entretien et gestion de circuits cyclotouristiques*
Sanitaires et social
- Action sociale *Etudes, mise en oeuvre, suivi et financement d'opérations : 1 - En matière d'accueil de la petite enfance 2 - En faveur des loisirs et du temps libres des enfants et adolescents de 6 à 16 ans*
Dispositifs locaux de prévention de la délinquance
- Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance *Dispositif de conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD)*
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique *Création et gestion d¿équipements et de services liés à l¿accueil, à la création ou au développement d¿entreprises (zones d¿activités d¿intérêt communautaire, ateliers relais, pépinière d¿entreprises, ¿) ; Concernant l¿aménagement de nouvelles zones d¿activités d¿intérêt communautaire, la Communauté de communes pourra exercer des compétences dans les domaines suivants : Réalisation des équipements collectifs nécessaires à l¿aménagement des zones d¿activités, Conduite de toute procédure d¿urbanisme opérationnelle et en particulier réalisation de zones d¿aménagement concerté (Z.A.C.), Promotion du territoire, prospection et analyse des potentialités locales d¿accueil d¿entreprises.*

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...) *Animation d'un réseau d'échanges des acteurs économiques locaux ; Etudes liées au développement économique (zones d'activités d'intérêt communautaire, besoins des entreprises,...)*
Développement et aménagement social et culturel
- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs *construction, gestion et entretien des équipements culturels liés aux collèges*
- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs *Construction, gestion et entretien d'équipements sportifs d'intérêt communautaire : construction, entretien et gestion de tennis couverts, construction, gestion et entretien des équipements sportifs liés aux collèges*
- Etablissements scolaires *Participation au financement de la rénovation et de la construction des collèges et des équipements et services qui leurs sont liées*
- Activités culturelles ou socioculturelles *Animation socioculturelle Etude, réalisation et financement d'actions, contribuant à améliorer l'offre en matière de loisirs et de culture, qui intéressent les habitants de toutes les communes de la Communauté de communes ; Soutien et coordination des acteurs impliqués dans l'animation socioculturelle et localisés sur le territoire de la Communauté de communes*
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) *Elaboration, suivi et révision du schéma de cohérece territoriale*
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC) *Réalisation de ZAC*
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie *Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire*
Autres
- Préfiguration et fonctionnement des Pays *Mise en application et suivi du projet de charte du Pays Compiègnois*
- NTIC (Internet, câble...) *la coordination et le suivi de l'établissement des infrastructures et réseaux publics et privés de communications électroniques à haut et très haut débit sur son territoire. L'étude de l'établissement des réseaux de communications électroniques inclus l'élaboration, la mise en ?uvre, la gestion et la mutualisation d'un système d'informations géographiques relatif à ces réseaux. - le service public des réseaux et services locaux de communications électroniques au sens de l'article L. 1425-1 du code général des collectivités territoriales. A ce titre la communauté de communes exerce les activités prévues audit article L. 1425-1 et notemment : l'établissement, la mise à disposition et l'exploitation d'infrastructures et réseaux de communications électroniques, ainsi que toutes les opérations qui y sont liées ; la fourniture des services de communications électroniques aux utilisateurs finaux en cas d'insuffisance de l'initiative privée ; - l'élaboration, la mise en ?uvre, la gestion et la mutualisation d'un système d'informations géographiques relatives aux autres informations en matière d'aménagement du territoire. - le développement de l'usage et la facilitation de l'accès aux technologies de l'information et de la communication ainsi qu'à l'administration électronique (e-services, etc.) en faveur tant de ses communes membres que des administrés.*

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population

60	Syndicat mixte de la Basse Automne et de la Plaine d'Estrées (256005653)	SM fermé	28 451
60	Syndicat mixte de la Vallée de l'Oise pour le transport et traitement des déchets ménagers et assimilés (256005059)	SM fermé	494 322

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)